

Orléans Métropole (45)

Etude d'impact environnemental du quartier NPRU de la Source

Maître d'Ouvrage : Ville d'Orléans

AMO Etude d'impact : Vizea

Programme :

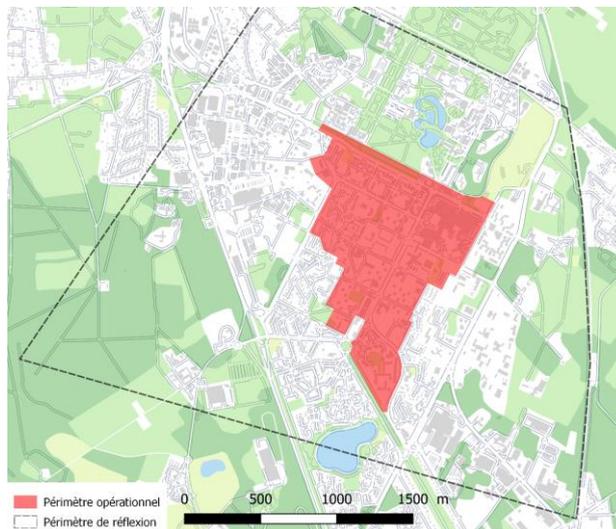
Mixte (logements, équipement, services, commerces, activités)

Surface : 100 hectares

Durée de la mission : 1 an

Enjeux clés de développement durable :

- Renforcer la « matrice de nature urbaine » de la TVB : secteur avec des enjeux forts en termes de continuités écologiques à recréer et de maîtrise de l'étalement urbain
- Porter un projet de transition énergétique, projet qui doit intégrer des éléments d'innovation permettant de constituer des marqueurs de l'identité du programme.
- Préserver les éléments de biodiversité et de nature en ville (parcs, jardins privés, arbres, délaissés requalifiés et végétalisés), facteurs de reconnexion de la trame verte et bleue à l'échelle locale.
- Maximiser les services rendus par la nature en ville : gestion des eaux pluviales et du ruissellement, végétalisation du bâti et de l'espace public, lutte contre les îlots de chaleur urbains,
- Travailler la participation citoyenne à la végétalisation de l'espace public et sa gestion (jardins partagés, potagers, végétalisation de pieds d'arbres...)
- Prendre en compte la faible capacité d'infiltration des sols et l'objectif de désimperméabilisation des emprises de stationnement dans les systèmes de gestion des eaux pluviales des constructions

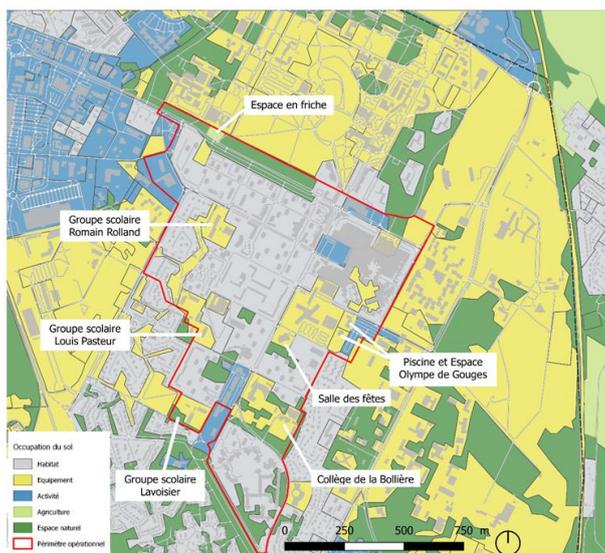


Localisation des périmètres projet (Vizea)



Tissus de grands ensembles complexes sur le quartier (Google)

Les problématiques du quartier de la Source s'inscrivent dans un contexte très particulier. "Ville Nouvelle" vieillissante, éloignée du centre-ville et bordée de grands équipements structurants tant sur les formes urbaines que sur les pratiques de mobilité, le quartier porte des orientations fortes notamment sur le thème des mobilités, avec des objectifs programmatiques associés au développement des mobilités actives (vélos, marche à pied...), mais aussi à l'amélioration de l'offre de transport public (rabattement/diffusion avec la gare de St Syr en Val, accès aux arrêts, etc...). Les considérations routières ne sont pas absentes des réflexions, le site étant bordé par de très importants générateurs de flux automobiles dont il convient de protéger le quartier, sans l'enclaver davantage...



Occupation du sol (vizea)

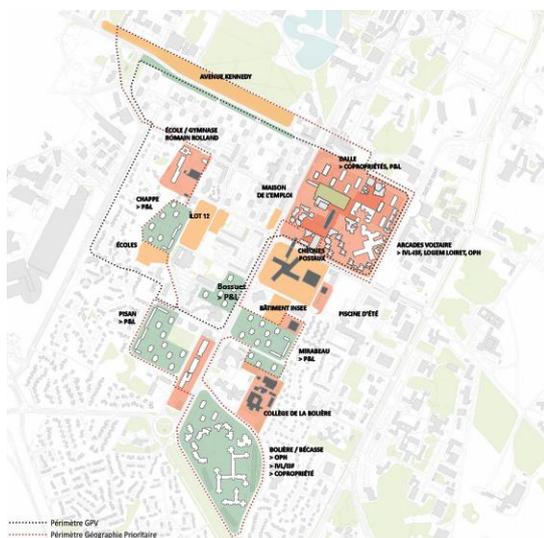


Schéma d'intervention opérationnelle (ER Consulting)



L'allée des Sapins : axe structurant à l'échelle du quartier (Ville d'Orléans)